

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 01229

Numéro SIREN : 642 033 146

Nom ou dénomination : ADECCO HOLDING FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/025097

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ADECCO HOLDING FRANCE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>02 RUE HENRI LEGAY 69100 VILLEURBANNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>6 4 2 0 3 3 1 4 6 0 1 9 2 6</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31122020</u>	N-1 <u>31122019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC				
		Frais de développement * CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG				
		Fonds commercial (1) AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	34 945	34 945		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO				
		Constructions AP	AQ	40 338	40 338		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles AT	AU				
		Immobilisations en cours AV	AW				
		Avances et acomptes AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT				
		Autres participations CU	CV	3 009 344 423	78 639 095	2 930 705 328	1 419 533 788
		Créances rattachées à des participations BB	BC				7 691 692
Autres titres immobilisés BD		BE	236 419		236 419	236 419	
Prêts BF		BG					
Autres immobilisations financières* BH		BI	2 500		2 500	2 500	
TOTAL (II) BJ		3 009 658 626	78 714 378	2 930 944 247	1 427 464 399		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM				
		En cours de production de biens BN	BO				
		En cours de production de services BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis BR	BS				
		Marchandises BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	6 768	6 768	2 980	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	4 194 995	4 194 995	22 923 315	
		Autres créances (3) BZ	CA	185 104 305	185 104 305	193 114 739	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE				
	Disponibilités CF	CG			207		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	7 500	7 500	36 950		
	TOTAL (III) CJ	189 313 570	189 313 570	189 313 570	216 078 193		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3 198 972 196	78 714 378	3 120 257 817	1 643 542 593		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CP	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS ADECCO HOLDING FRANCE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 602 502 600 ...)	DA	602 502 600	602 502 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	820 275 311	820 275 311
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	48 916 645	48 916 645
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	59 959 383	59 959 383
	Report à nouveau	DH	(868 256 400)	(873 036 447)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 498 982 704	4 780 046
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 162 380 243	663 397 539
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 134 163	1 034 440
	Provisions pour charges	DQ		17 220
	TOTAL (III)	DR	1 134 163	1 051 660
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	957	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	618 518	317 027
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 700 238	6 863 054
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	953 423 695	971 913 313
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	956 743 410	979 093 394
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 120 257 817	1 643 542 593
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	743 469 207	541 917 943	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ADECCO HOLDING FRANCE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Néant *

		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	68 042	90 578
	Autres produits (1) (11)			FQ	69 069 199	87 659 110
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	69 137 241	87 749 688
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	54	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	1 866 167	2 046 403
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	227 280	251 485
	Salaires et traitements*			FY	3 103 956	3 832 300
	Charges sociales (10)			FZ	1 285 500	1 782 962
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA		
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	99 723	212 298
	Autres charges (12)			GE	62 450 723	79 453 212
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	69 033 405	87 578 662	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	103 836	171 025	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	11 479	216 739
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	4 387	59 085
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	1 501 757 308	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)			GP	1 501 773 175	275 824	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	4 496 417	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	345 860	201 196
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)			GU	4 842 277	201 196	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	1 496 930 898	74 628	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	1 497 034 734	245 654	

Désignation de l'entreprise SAS ADECCO HOLDING FRANCE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Néant *

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 789		2 638	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			49 643	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	17 220		2 750	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	19 009		55 031	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	8 644		4 999	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			17 220	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 644		22 220	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	10 365		32 811	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 937 605)		(4 501 581)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 570 929 425		88 080 545	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	71 946 721		83 300 498	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 498 982 704		4 780 046	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6				
	obligatoires	A9				
Dont cotisations facultatives Madelin		A7				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		Exercice N - 1		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
locaux			8 578		17 220	
divers			66		1 789	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N - 1		
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

ADECCO HOLDING FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 602.502.600 €
Siège social : 2, rue Henri Legay- 69100 Villeurbanne
642 033 146 R.C.S. Lyon

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président.

Ils présentent un total bilan de 3 120 257 817 et un résultat se traduisant par un bénéfice de 1 498 982 704 €.

1. Evènements significatifs de l'exercice

- COVID-19

Dans le cadre de l'épidémie du virus Covid-19, déclarée au début de l'année 2020, la Société a été pleinement engagée dans l'effort de prévention visant à stopper l'épidémie Covid-19 en appliquant les règles sanitaires édictées par le Gouvernement. La priorité est d'assurer la sécurité des employés et partenaires de la Société face à cette épidémie. La Société a mis en place les mesures du Plan de Continuation d'Activité The Adecco Group, afin de préserver au mieux son activité et ses intérêts économiques. Le Plan de Continuation d'Activité a pour vocation de prévenir la vulnérabilité et de maintenir en priorité les fonctions essentielles au fonctionnement de la société, dont la défaillance serait de nature non seulement à affecter sa performance économique, mais également tout ou partie de l'activité de ses clients et de ses fournisseurs.

Cette crise sanitaire a eu un impact défavorable sur les résultats 2020 de la plupart des Sociétés, mais ces dernières ont eu recours à l'activité partielle dans les conditions prévues par le Gouvernement lorsque cela était nécessaire afin de préserver l'emploi et les ressources des entreprises. La continuité de l'activité des Société n'est nullement remise en cause du fait de cette crise sanitaire.

Mais pour certaines sociétés dont l'activité est liée au secteur médical / des transports, elles ont réussi malgré la crise sanitaire à réaliser de belles performances en 2020.

- Acquisition de la société REPLAFRANCE :

La société ADECCO HOLDING FRANCE a acquis le 16 avril 2020, pour la somme de 2 071 437 €, la totalité des actions de la société REPLAFRANCE. Il s'agit d'une société spécialisée dans la mise en relation de professionnels de la santé tel que médecin, infirmier, aide-soignant, etc. Au 31 décembre 2020 la société REPLAFRANCE a réalisé un chiffre d'affaires de 657 193 € et un résultat net de -323 781€.

- Création de la société ADECCO OUTSOURCING TRANSPORT :

La société ADECCO HOLDING FRANCE a créé la société ADECCO OUTSOURCING TRANSPORT suivant un apport en numéraire de 1 000 000 euros. Il s'agit d'une SAS unipersonnelle qui a pour objet principal celles de transporteur routier de marchandises (inf. à 3,5T PMA) et de commissionnaire de transport. Au 31 décembre 2020 la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4 685 388 € et un résultat net de 158 469 €.

- Filiales et participations

Prise de participation

- La société ADECCO HOLDING FRANCE a créé la société ADECCO OUTSOURCING TRANSPORT le 30 avril 2020. Elle détient 100 % du capital.
- La société ADECCO HOLDING France, le 16 avril 2020, a acquis 100 % du capital et des droits de vote de la société REPLAFRANCE.
- La société ADECCO HOLDING France, le 30 juillet 2020, a acquis 96 % du capital et des droits de vote de la société LES2RIVES, qui détient elle-même 100 % du capital de la société L2PHONE et de la société TREMLIN VAE.

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 notre société n'a cédé aucune participation.

2. Evénements postérieurs à la Clôture

Néant

3. Règles comptables et méthodes d'évaluation

Les règlements ANC n° 2015-06 et n°2016-7 du 23 novembre 2015 relatifs au nouveau plan comptable général réorganisant à droit constant l'ensemble des textes comptables sont désormais applicables. Ces règlements remplacent le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 et tous les autres règlements publiés depuis 1999. Ils constituent ainsi la nouvelle référence comptable pour l'élaboration des comptes annuels de toutes les entités tenues d'établir des comptes. « Le règlement N° 2019-02 du 07 juin 2019 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général concernant les documents de synthèse des moyennes entreprises est désormais applicable. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices. Les comptes ont été préparés en application du principe de continuité d'exploitation, assuré en complément par le soutien apporté par la société Adecco Group AG jusqu'à fin mai 2021.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques. L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

Par application de l'article L.233-17 du Code de Commerce, la société utilise l'exemption d'établir des comptes consolidés, dans la mesure où elle est elle-même intégrée globalement dans les comptes consolidés d'Adecco Group AG, société tête de groupe domiciliée à CH-8008 Zurich, Suisse.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation : aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1.1 Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage...).

3.1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

Immobilisations acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Les actifs incorporels relevant de cette catégorie sont :

- Fonds de commerce et droits au bail (origine acquisition),
- Malis de fusion (origine TUP, fusions...),
- Logiciels (origine acquisition).

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds de commerce est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé conformément au règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 entré en vigueur au 1er janvier 2016.

Immobilisations générées en interne :

Les coûts de développement liés à des logiciels générés en interne pour les besoins de l'exploitation sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles, dans la mesure où ils répondent aux critères prévus à l'article 311-3 du règlement CRC 2004-6 abrogé et repris par le règlement ANC 2014-03.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses encourues qui satisfont aux critères suivants :

Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives,

La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice,

La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs à l'entité.

NB : les dépenses de valeur inférieure au seuil fiscal (500€) sont enregistrées en charges sur la période.

3.1.3 Amortissements

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durée d'utilisation
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	3 à 5 ans
Immobilisations corporelles	
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	7 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

3.1.4 Dépréciation

Conformément au règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation est effectué annuellement pour tous les actifs ne faisant pas l'objet d'amortissement. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base de plan ou budget établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par l'application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôts qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Pour le calcul de la valeur d'usage, une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus.

3.1.5 Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participations sont enregistrés au coût d'acquisition, augmenté des coûts directement rattachables.

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur recouvrable lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme ou par rapport à la valeur d'usage calculée sur les flux de trésorerie futurs.

Un test d'impairment sur les titres de participation détenus par Adecco Holding France a été effectué au cours de l'exercice et conduit à une provision pour les titres de Adecco Digital et à une reprise de provision sur les titres Adecco France au 31 décembre 2020.

Pour les participations les plus récentes, les valeurs de fonds de commerce acquis entrent également dans cette analyse.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur initiale.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé permettant l'appréciation de la comptabilisation d'une provision ou l'ajustement des provisions constituées.

3.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique).

Les créances sont provisionnées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondé sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes clients ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

3.3 Indemnités de fin de carrière

A son départ à la retraite, le personnel de la société perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans la convention collective applicable aux salariés permanents des entreprises de travail temporaire

La société a adopté la méthode préférentielle préconisée par l'article 335-1 du Plan Comptable Général et l'avis n°00-0A du 6 juillet 2000 du Comité d'urgence du CNC qui consiste à reconnaître une provision au bilan pour l'intégralité des engagements envers le personnel.

Pour l'évaluation de ces régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés à la clôture selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Le montant comptabilisé au bilan correspond au montant actualisé de l'obligation, diminué du coût des services passés non comptabilisés et net des actifs du régime utilisable pour couvrir l'obligation.

Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques (changement dans le taux d'actualisation, augmentation annuelle des salaires, rendement des actifs, durée d'activité, etc...) sont immédiatement constatés en résultat.

Des explications sur les modalités de calcul de cette provision et notamment sur les hypothèses actuarielles retenues figurent dans la rubrique provisions.

3.4 Risques liés aux réglementations sociales et fiscales

Du fait de son activité, la société s'expose à des réglementations diverses, notamment en matières fiscale et sociale. Ces risques liés aux réglementations peuvent le cas échéant donner lieu à des litiges avec des tiers. Ces risques et/ou litiges sont susceptibles de faire l'objet de provisions, estimées de façon individuelle, en fonction des informations et analyses disponibles à la date d'arrêté des comptes et de la réglementation en vigueur. Ces provisions sont ajustées ou reprises en fonction de l'évolution des risques et/ou litiges, de leur matérialisation ou, le cas échéant, de leur prescription.

4. Compléments d'informations relatifs au bilan

4.1 Immobilisations et amortissements

4.1.1 Incorporelles et corporelles

<i>(en euros)</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Logiciels	0	0	0	0	0
Fonds commercial et droit au bail	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	34 946	0	0	0	34 946
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	34 946	0	0	0	34 946
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	40 338	0	0	0	40 338
Installations et agencements	0	0	0	0	0
Matériel et mobilier informatique	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	40 338	0	0	0	40 338
TOTAL GENERAL	75 284	0	0	0	75 284

4.1.2 Amortissements

<i>(en euros)</i>	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Logiciels	0	0	0	0
Fonds commercial et droit au bail	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	40 338	0	0	40 338
Installations et agencements	0	0	0	0
Matériel et mobilier informatique	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	40 338	0	0	40 338
TOTAL GENERAL	40 338	0	0	40 338

4.1.3 Immobilisations financières

<i>(en euros)</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Participations	2 995 433 774	13 910 648	0	0	3 009 344 422
Créances rattachées à des participations	7 691 692		-7 691 692	0	0
Autres titres immobilisés	236 419			0	236 419
Prêts et autres immobilisations financières	2 500			0	2 500
Total des immobilisations financières	3 003 364 385	13 910 648	-7 691 692	0	3 009 583 341

4.1.4 Filiales et participations

	Capital	Réserves et report à nouveau ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires du dernier exercice écoulé	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
<i>(en euros)</i>											
Adecco France	SIREN 998 823 504	89 471 753	1 045 317 844	100	2 969 609 837	2 895 867 145	0	0	3 869 621 271	28 779 663	0
Adecco Groupe France	SIREN 451 148 209	1 038 060	6 805 983	100	1 138 912	1 138 912	0	0	144 147 050	-39 738	0
Badenoch and Clark	SIREN 612 027 557	1 841 256	5 024 208	80	5 228 141	5 228 141	0	0	13 072 925	554 225	0
Pontoon	SIREN 323 962 092	386 000	2 850 844	100	2 008 001	2 008 001	0	0	11 995 250	230 333	0
Adecco Digital	SIREN 408 565 703	1 059 375	-8	99	5 899 991	1 003 588	0	0	1 058 380	-24 446	0
Adecco Outsourcing	SIREN 327 336 012	497 216	789	100	4 126 955	4 126 955	0	0	23 535 458	221 588	0
General Assembly	SIREN 844 905 695	1 000 000	-46 007	100	1 000 000	1 000 000	0	0	2 945 872	494 468	0
Adecco Outsourcing Tr	SIREN 884 513 854	1 000 000	0	100	1 000 000	1 000 000	0	0	23 535 458	158 469	0
RemplaFrance	SIREN 818 932 618	13 812	13 985	100	2 071 437	2 071 437	0	0	657 193	-323 781	0
Les2Rives	SIREN 480 361 336	159 163	1 584 691	96	5 339 207	5 339 207	0	0	3 559 807	66 251	0
Ecco services Asia (2)		6 362 049	2 299 127	100	11 461 885	11 461 885	0	0	382 371	373 024	0
Total des filiales		102 828 684	1 063 851 456	1 075	3 008 884 366	2 930 245 271	0	0	4 094 511 035	30 490 056	0
Adecco Training	SIREN 343 009 866	1 857 820	9 634 286	25	460 041	460 041	0	0	49 921 592	2 381 483	0
Total des participations		1 857 820	9 634 286	25	460 041	460 041	0	0	49 921 592	2 381 483	0
TOTAL RENSEIGNEMENTS DETAILLES	104 686 504	1 073 485 742	1 101	3 009 344 407	2 930 705 312	0	0	4 144 432 627	32 871 539	0	
Filiales non reprises		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Participations non reprises		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL RENSEIGNEMENTS GLOBAUX		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		104 686 504	1 073 485 742	1 101	3 009 344 407	2 930 705 312	0	0	4 144 432 627	32 871 539	0

(1) avant affectation des résultats, dont réserve, report à nouveau, prime d'émission et de fusion.

(2) les données reprises pour ces sociétés correspondent aux données du 31 décembre 2019

4.2 Analyse et échéance des créances

<i>(en euros)</i>	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	2 500	2 500	0
Créances de l'actif circulant (1)	189 299 298	5 936 150	183 363 148
Charges constatées d'avance	7 500	7 500	0
TOTAL GENERAL	189 309 298	5 946 150	183 363 148

4.3 Provisions pour dépréciation de l'actif

<i>(en euros)</i>	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la fin de l'exercice
Logiciels	0	0	0	0
Fonds commercial et droit au bail	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	34 946	0	0	34 946
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	34 946	0	0	34 946
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations et agencements	0	0	0	0
Matériel et mobilier informatique	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations	1 575 899 986	4 496 417	-1 501 757 308	78 639 095
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total des immobilisations financières	1 575 899 986	4 496 417	-1 501 757 308	78 639 095
Créances clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	1 575 934 932	4 496 417	-1 501 757 308	78 674 041

Un test de dépréciation sur les titres de participation détenus par Adecco Holding France a été effectué au cours de l'exercice 2020.

4.4 Produits à recevoir

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations	5 798	0
Créances clients et comptes rattachés	287 701	300 321
Autres créances	64 356	486 946
TOTAL GENERAL	357 855	787 267

4.5 Charges constatées d'avance

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	7 500	36 950
TOTAL GENERAL	7 500	36 950

4.6 Capitaux propres

Au 31 décembre 2020, le capital social entièrement libéré s'élève à 602 502 600 €, divisé en 10 041 710 actions d'une valeur nominale de 60 €.

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale (en €)	%
	10 041 710	60	100,00%
	-	0	0,00%
	-	0	0,00%
TOTAL GENERAL	10 041 710	60	100,00%

Suite à la décision de l'associé unique du 30 juin 2020, le report à nouveau a été mouvementé pour 4 780 046 €.

(en euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve(s)	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
	602 502 600	820 275 312	108 876 028	- 873 036 447	4 780 046	-	663 397 539
Dotation à la réserve légale	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Dotation report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	1 498 982 704	-	1 498 982 704
Amortissement dérogatoire	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres à la fin de l'exercice	602 502 600	820 275 312	108 876 028	- 873 036 447	1 503 762 750	-	2 162 380 243

4.7 Provisions réglementées

(en euros)	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	0		0	0
Autres provisions réglementées	0		0	0
TOTAL GENERAL	0		0	0

4.8 Provisions pour risques et charges

<i>(en euros)</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Risques liés aux réglementations sociales et fiscales	0	0	0	0
Autres provisions	156 200	19 200		175 400
Total provisions pour risques	156 200	19 200	0	175 400
Provisions pour retraites	878 240	80 523	0	958 763
Provisions pour médailles du travail	0	0	0	0
Provisions pour restructuration	0	0	0	0
Provisions pour locaux inoccupés	17 220		17 220	0
Autres provisions	0	0	0	0
Total provisions pour charges	895 460	80 523	17 220	958 763
TOTAL GENERAL	1 051 660	99 723	17 220	1 134 163
Exploitation	1 051 660	99 723	0	1 151 383
Financier	0	0	0	0
Exceptionnel	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	1 051 660	99 723	0	1 151 383

Méthodes d'évaluation des provisions pour risques et charges :

Indemnités de départ à la retraite :

Les indemnités susceptibles d'être versées par la société au personnel lors de son départ à la retraite ont fait l'objet d'une provision prenant en compte les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation (0.50%).
- Taux de charges sociales (45%).
- Age de départ à la retraite : 65 ans.
- Table de survie en activité INSEE F2008-1010
- Taux d'évolution annuelle des salaires :

<i>Evolution annuelle des rémunérations</i>	Taux annuel d'évolution
Moins de 29 ans	2,50%
30 – 39 ans	2,00%
40 – 49 ans	1,50%
50 - 59 ans	1,00%
Plus de 60 ans	0,50%

- Rotation de personnel :

<i>Taux de rotation du personnel</i>	Taux de rotation annuel
Moins de 29 ans	20,00%
30 – 39 ans	10,00%
40 – 49 ans	7,00%
50 - 59 ans	5,00%
Plus de 60 ans	0,00%

Le taux de rotation du personnel est déterminé en prenant en compte les départs à l'initiative du salarié et de l'employeur conformément à la méthode retenue par le groupe.

Primes d'ancienneté

Néant

Provisions pour restructuration

Néant

4.9 Analyse et échéance des dettes

<i>(en euros)</i>	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Dettes financières groupe	957	0	957	0
Dettes d'exploitation	956 742 453	743 468 250	213 274 203	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	956 743 410	743 468 250	213 275 160	0

4.10 Charges à payer

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Dettes financières	0	201 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 385	132 322
Dettes fiscales et sociales	1 536 352	2 605 084
Autres dettes	574 702	1 029 740
TOTAL GENERAL	2 335 439	3 968 342

4.11 Produits constatés d'avance

Néant

5. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Néant

5.2 Transfert de charges

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
avantages en nature	55 888	58 504
loyers	12 154	12 874
	0	0
TOTAL GENERAL	68 042	71 378

5.3 Charges et produits sur exercices antérieurs

Néant

5.4 Résultat exceptionnel

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Coût de restructuration	0	0
Autres	-8 644	-2 361
Charges et produits exc. sur opérations de gestion	-8 644	-2 361
+/- valeur sur cessions d'immo. Corp. et Incorporelles		49 642
Autres	0	0
Charges et produits exc. sur opérations en capital	0	49 642
Provisions réglementées	0	0
Provisions pour restructuration	0	0
Prov. pour risques liés aux réglementations sociales et fiscale	0	0
Provisions pour locaux inoccupés	17 220	-17 220
Autres	1 789	2 750
Dotations et reprises sur charges exceptionnelles	19 009	-14 470
TOTAL GENERAL	10 365	32 811

La ventilation des principales rubriques est présentée dans le compte de résultat

Le résultat exceptionnel est un produit de 10 365 euros.

5.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

<i>(en euros)</i>	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Total
Résultat avant impôts et participation des salariés	1 497 034 734	10 365	1 497 045 099
Participation des salariés			0
Impôts (Crédit d'Impôts compris)		-1 937 605	-1 937 605
Résultat net après impôts et participation	1 497 034 734	1 947 970	1 498 982 704

6. Autres éléments d'informations

6.1 Engagements

6.1.1 Immobilisations et engagements de crédit-bail

Néant

6.1.2 Engagements réciproques

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Aval et cautions	0	0
Autres	0	0
Engagements donnés	0	0
Cautions	0	0
Autres	0	0
Engagements reçus	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

6.1.3 Autres engagements hors bilan

Néant

6.2 Eléments relatifs à la fiscalité

6.2.1 Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Aucun produit de CICE n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2020 par Adecco Holding France. En revanche, en tant que tête d'intégration fiscale, Adecco Holding France dispose d'une créance de CICE vis-à-vis de l'état.

6.2.2 Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a pas comptabilisé de produit d'impôt non imposable au titre du Crédit d'Impôt Recherche.

6.2.3 Intégration fiscale

Adecco Holding France est la société mère de l'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale signée avec ses membres prévoit que l'économie d'impôt éventuellement réalisée est comptabilisée par la société mère, à charge par elle, de la restituer à sa filiale lorsque la situation fiscale de celle-ci redevient bénéficiaire.

Dans le cadre de cette intégration fiscale, les économies d'impôts réalisées par la société tête de groupe ne font pas l'objet d'une rétrocession aux filiales membres.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, Adecco Holding France a comptabilisé un produit d'impôt de 1 937 605 euros. En l'absence d'intégration fiscale, la charge d'impôt d'Adecco Holding France aurait été de 0 euros.

Les déficits reportables restant à consommer au 31 décembre 2020 par la seule société Adecco Holding France si elle était imposée séparément sont de : 329 608 051 euros

La société est soumise à ce régime d'intégration fiscale depuis le 19/08/2003.

6.2.4 Situation fiscale latente

Le tableau ci-dessous indique l'allègement (colonne créances) ou l'accroissement (colonne dettes) de la charge fiscale future en base.

<i>(en euros)</i>	31/12/2020		31/12/2019	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Participation des salariés	0	0	0	0
Charges à payer non déductibles	108 018	0	145 419	0
Provisions réglementées	0	0	0	0
Indemnités de fins de carrière et assimilées	958 763	0	878 240	0
Autres provisions non déductibles	607 252	0	500 085	0
TOTAL GENERAL	1 674 033	0	1 523 744	0

6.3 Eléments sociaux

6.3.1 Effectif moyen et ventilation par catégorie (CDI et CDD)

Il convient de noter les nouvelles modalités de calcul de l'effectif moyen.

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile ou de l'exercice comptable et liés à l'entreprise par un contrat de travail.

Ne seront pas pris en compte l'effectif employé à temps partiel par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail ainsi que l'effectif tenant compte du personnel mis à disposition (personnel intérimaire, personne détaché).

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Ingénieurs et cadres	9	9
Agents de maîtrise, techniciens et employés	0	0
Intérimaires	0	0
TOTAL GENERAL	9	9

6.3.2 Rémunérations des membres du comité de direction

La rémunération des membres du comité de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une information de nature individuelle.

Adecco Holding France

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Adecco Holding France

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Adecco Holding France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Adecco Holding France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.1.5 du paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels indique que la valeur brute des titres de participation détenus par votre société est constituée à la clôture du coût d'acquisition augmenté des coûts directement rattachables. Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur recouvrable de ces titres est inférieure à la valeur brute. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde ce test de dépréciation, en particulier les flux de trésorerie retenus par votre société, et à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les



informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 31 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Marc-André Audisio

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ADECCO HOLDING FRANCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 02 RUE HENRI LEGAY 69100 VILLEURBANNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 4 2 0 3 3 1 4 6 0 1 9 2 6 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31122020</u>	N-1 <u>31122019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	34 945	34 945		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	40 338	40 338		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	3 009 344 423	78 639 095	2 930 705 328	1 419 533 788
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				7 691 692
		Autres titres immobilisés	BD	BE	236 419		236 419	236 419
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 500		2 500	2 500
TOTAL (II)		BJ	BK	3 009 658 626	78 714 378	2 930 944 247	1 427 464 399	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	6 768		6 768	2 980
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 194 995		4 194 995	22 923 315
		Autres créances (3)	BZ	CA	185 104 305		185 104 305	193 114 739
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG				207	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 500		7 500	36 950	
	TOTAL (III)	CJ	CK	189 313 570		189 313 570	216 078 193	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 198 972 196	78 714 378	3 120 257 817	1 643 542 593	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP			(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS ADECCO HOLDING FRANCE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 602 502 600)	DA	602 502 600	602 502 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	820 275 311	820 275 311	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	48 916 645	48 916 645	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	59 959 383	59 959 383	
	Report à nouveau	DH	(868 256 400)	(873 036 447)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 498 982 704	4 780 046	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	2 162 380 243	663 397 539	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 134 163	1 034 440	
	Provisions pour charges	DQ		17 220	
	TOTAL (III)	DR	1 134 163	1 051 660	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	957		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	618 518	317 027	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 700 238	6 863 054	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	953 423 695	971 913 313		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	956 743 410	979 093 394	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 120 257 817	1 643 542 593	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	743 469 207	541 917 943		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : <u>SAS ADECCO HOLDING FRANCE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE</u> Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	68 042 90 578	
	Autres produits (1) (11)			FQ	69 069 199 87 659 110	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	69 137 241 87 749 688
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	54
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 866 167 2 046 403
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	227 280 251 485
	Salaires et traitements*				FY	3 103 956 3 832 300
	Charges sociales (10)				FZ	1 285 500 1 782 962
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA		
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	99 723 212 298
	Autres charges (12)				GE	62 450 723 79 453 212
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	69 033 405 87 578 662	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	103 836 171 025
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	11 479 216 739
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	4 387 59 085
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	1 501 757 308
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	1 501 773 175 275 824	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	4 496 417
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	345 860 201 196
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	4 842 277 201 196	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 496 930 898 74 628
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 497 034 734 245 654

Désignation de l'entreprise			SAS ADECCO HOLDING FRANCE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 789	2 638	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		49 643	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	17 220	2 750	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	19 009	55 031	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	8 644	4 999	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		17 220	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 644	22 220	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	10 365	32 811	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	(1 937 605)	(4 501 581)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 570 929 425	88 080 545	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	71 946 721	83 300 498	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 498 982 704	4 780 046	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	locaux		8 578	17 220		
	divers		66	1 789		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

ADECCO HOLDING FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 602.502.600 €
Siège social : 2, rue Henri Legay- 69100 Villeurbanne
642 033 146 R.C.S. Lyon

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président.

Ils présentent un total bilan de 3 120 257 817 et un résultat se traduisant par un bénéfice de 1 498 982 704 €.

1. Evènements significatifs de l'exercice

- COVID-19

Dans le cadre de l'épidémie du virus Covid-19, déclarée au début de l'année 2020, la Société a été pleinement engagée dans l'effort de prévention visant à stopper l'épidémie Covid-19 en appliquant les règles sanitaires édictées par le Gouvernement. La priorité est d'assurer la sécurité des employés et partenaires de la Société face à cette épidémie. La Société a mis en place les mesures du Plan de Continuation d'Activité The Adecco Group, afin de préserver au mieux son activité et ses intérêts économiques. Le Plan de Continuation d'Activité a pour vocation de prévenir la vulnérabilité et de maintenir en priorité les fonctions essentielles au fonctionnement de la société, dont la défaillance serait de nature non seulement à affecter sa performance économique, mais également tout ou partie de l'activité de ses clients et de ses fournisseurs.

Cette crise sanitaire a eu un impact défavorable sur les résultats 2020 de la plupart des Sociétés, mais ces dernières ont eu recours à l'activité partielle dans les conditions prévues par le Gouvernement lorsque cela était nécessaire afin de préserver l'emploi et les ressources des entreprises. La continuité de l'activité des Société n'est nullement remise en cause du fait de cette crise sanitaire.

Mais pour certaines sociétés dont l'activité est liée au secteur médical / des transports, elles ont réussi malgré la crise sanitaire à réaliser de belles performances en 2020.

- Acquisition de la société REPLAFRANCE :

La société ADECCO HOLDING FRANCE a acquis le 16 avril 2020, pour la somme de 2 071 437 €, la totalité des actions de la société REPLAFRANCE. Il s'agit d'une société spécialisée dans la mise en relation de professionnels de la santé tel que médecin, infirmier, aide-soignant, etc. Au 31 décembre 2020 la société REPLAFRANCE a réalisé un chiffre d'affaires de 657 193 € et un résultat net de -323 781€.

- Création de la société ADECCO OUTSOURCING TRANSPORT :

La société ADECCO HOLDING FRANCE a créé la société ADECCO OUTSOURCING TRANSPORT suivant un apport en numéraire de 1 000 000 euros. Il s'agit d'une SAS unipersonnelle qui a pour objet principal celles de transporteur routier de marchandises (inf. à 3,5T PMA) et de commissionnaire de transport. Au 31 décembre 2020 la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4 685 388 € et un résultat net de 158 469 €.

- Filiales et participations

Prise de participation

- La société ADECCO HOLDING FRANCE a créé la société ADECCO OUTSOURCING TRANSPORT le 30 avril 2020. Elle détient 100 % du capital.
- La société ADECCO HOLDING France, le 16 avril 2020, a acquis 100 % du capital et des droits de vote de la société REPLAFRANCE.
- La société ADECCO HOLDING France, le 30 juillet 2020, a acquis 96 % du capital et des droits de vote de la société LES2RIVES, qui détient elle-même 100 % du capital de la société L2PHONE et de la société TREMLIN VAE.

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 notre société n'a cédé aucune participation.

2. Evénements postérieurs à la Clôture

Néant

3. Règles comptables et méthodes d'évaluation

Les règlements ANC n° 2015-06 et n°2016-7 du 23 novembre 2015 relatifs au nouveau plan comptable général réorganisant à droit constant l'ensemble des textes comptables sont désormais applicables. Ces règlements remplacent le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 et tous les autres règlements publiés depuis 1999. Ils constituent ainsi la nouvelle référence comptable pour l'élaboration des comptes annuels de toutes les entités tenues d'établir des comptes. « Le règlement N° 2019-02 du 07 juin 2019 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général concernant les documents de synthèse des moyennes entreprises est désormais applicable. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices. Les comptes ont été préparés en application du principe de continuité d'exploitation, assuré en complément par le soutien apporté par la société Adecco Group AG jusqu'à fin mai 2021.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques. L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en euros, sauf indication contraire.

Par application de l'article L.233-17 du Code de Commerce, la société utilise l'exemption d'établir des comptes consolidés, dans la mesure où elle est elle-même intégrée globalement dans les comptes consolidés d'Adecco Group AG, société tête de groupe domiciliée à CH-8008 Zurich, Suisse.

Changement de méthode d'évaluation et de présentation : aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1.1 Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits d'importation et taxes non remboursables ainsi que toute dépense directement attribuable à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée (droits d'enregistrement, coût des avantages du personnel lié à la mise en place et à la préparation, frais d'installation et montage...).

3.1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

Immobilisations acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Les actifs incorporels relevant de cette catégorie sont :

- Fonds de commerce et droits au bail (origine acquisition),
- Malis de fusion (origine TUP, fusions...),
- Logiciels (origine acquisition).

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds de commerce est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé conformément au règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 entré en vigueur au 1er janvier 2016.

Immobilisations générées en interne :

Les coûts de développement liés à des logiciels générés en interne pour les besoins de l'exploitation sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles, dans la mesure où ils répondent aux critères prévus à l'article 311-3 du règlement CRC 2004-6 abrogé et repris par le règlement ANC 2014-03.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des dépenses encourues qui satisfont aux critères suivants :

Le bien est détenu par l'entité soit pour être utilisé dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loué à des tiers, soit à des fins administratives,

La durée d'utilisation prévisionnelle excède un exercice,

La dépense réalisée générera des avantages économiques futurs à l'entité.

NB : les dépenses de valeur inférieure au seuil fiscal (500€) sont enregistrées en charges sur la période.

3.1.3 Amortissements

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durée d'utilisation
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	3 à 5 ans
Immobilisations corporelles	
Constructions	20 ans
Agencements et aménagements	7 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	3 ans

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien. Les possibilités fiscales d'amortissements complémentaires sont constatées en amortissements dérogatoires.

3.1.4 Dépréciation

Conformément au règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation est effectué annuellement pour tous les actifs ne faisant pas l'objet d'amortissement. La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base de plan ou budget établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par l'application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôts qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

Pour le calcul de la valeur d'usage, une valeur terminale égale à l'actualisation à l'infini d'un flux annuel normatif est ajoutée à la valeur des flux futurs attendus.

3.1.5 Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participations sont enregistrés au coût d'acquisition, augmenté des coûts directement rattachables.

Les titres de participation sont évalués au coût d'acquisition et ramenés à la valeur recouvrable lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition. La valeur recouvrable est considérée principalement par rapport à la valeur des capitaux propres des sociétés concernées, corrigée le cas échéant des plus-values latentes et de leur capacité bénéficiaire immédiate ou à terme ou par rapport à la valeur d'usage calculée sur les flux de trésorerie futurs.

Un test d'impairment sur les titres de participation détenus par Adecco Holding France a été effectué au cours de l'exercice et conduit à une provision pour les titres de Adecco Digital et à une reprise de provision sur les titres Adecco France au 31 décembre 2020.

Pour les participations les plus récentes, les valeurs de fonds de commerce acquis entrent également dans cette analyse.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur initiale.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé permettant l'appréciation de la comptabilisation d'une provision ou l'ajustement des provisions constituées.

3.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale (coût historique).

Les créances sont provisionnées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondé sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes clients ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

3.3 Indemnités de fin de carrière

A son départ à la retraite, le personnel de la société perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans la convention collective applicable aux salariés permanents des entreprises de travail temporaire

La société a adopté la méthode préférentielle préconisée par l'article 335-1 du Plan Comptable Général et l'avis n°00-0A du 6 juillet 2000 du Comité d'urgence du CNC qui consiste à reconnaître une provision au bilan pour l'intégralité des engagements envers le personnel.

Pour l'évaluation de ces régimes à prestations définies, les engagements sont déterminés à la clôture selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Le montant comptabilisé au bilan correspond au montant actualisé de l'obligation, diminué du coût des services passés non comptabilisés et net des actifs du régime utilisable pour couvrir l'obligation.

Les changements liés aux modifications périodiques des hypothèses actuarielles relevant de la situation financière et économique générale ou aux conditions démographiques (changement dans le taux d'actualisation, augmentation annuelle des salaires, rendement des actifs, durée d'activité, etc...) sont immédiatement constatés en résultat.

Des explications sur les modalités de calcul de cette provision et notamment sur les hypothèses actuarielles retenues figurent dans la rubrique provisions.

3.4 Risques liés aux réglementations sociales et fiscales

Du fait de son activité, la société s'expose à des réglementations diverses, notamment en matière fiscale et sociale. Ces risques liés aux réglementations peuvent le cas échéant donner lieu à des litiges avec des tiers. Ces risques et/ou litiges sont susceptibles de faire l'objet de provisions, estimées de façon individuelle, en fonction des informations et analyses disponibles à la date d'arrêté des comptes et de la réglementation en vigueur. Ces provisions sont ajustées ou reprises en fonction de l'évolution des risques et/ou litiges, de leur matérialisation ou, le cas échéant, de leur prescription.

4. Compléments d'informations relatifs au bilan

4.1 Immobilisations et amortissements

4.1.1 Incorporelles et corporelles

<i>(en euros)</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Logiciels	0	0	0	0	0
Fonds commercial et droit au bail	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	34 946	0	0	0	34 946
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	34 946	0	0	0	34 946
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	40 338	0	0	0	40 338
Installations et agencements	0	0	0	0	0
Matériel et mobilier informatique	0	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	40 338	0	0	0	40 338
TOTAL GENERAL	75 284	0	0	0	75 284

4.1.2 Amortissements

<i>(en euros)</i>	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumulés à la fin de l'exercice
Logiciels	0	0	0	0
Fonds commercial et droit au bail	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	40 338	0	0	40 338
Installations et agencements	0	0	0	0
Matériel et mobilier informatique	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	40 338	0	0	40 338
TOTAL GENERAL	40 338	0	0	40 338

4.1.3 Immobilisations financières

<i>(en euros)</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute à la fin de l'exercice
Participations	2 995 433 774	13 910 648	0	0	3 009 344 422
Créances rattachées à des participations	7 691 692		-7 691 692	0	0
Autres titres immobilisés	236 419			0	236 419
Prêts et autres immobilisations financières	2 500			0	2 500
Total des immobilisations financières	3 003 364 385	13 910 648	-7 691 692	0	3 009 583 341

4.1.4 Filiales et participations

	Capital	Réserves et report à nouveau ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & avances consentis par la société et non remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires du dernier exercice écoulé	Bénéfice (ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
<i>(en euros)</i>											
Adecco France	SIREN 998 823 504	89 471 753	1 045 317 844	100	2 969 609 837	2 895 867 145	0	0	3 869 621 271	28 779 663	0
Adecco Groupe France	SIREN 451 148 209	1 038 060	6 805 983	100	1 138 912	1 138 912	0	0	144 147 050	-39 738	0
Badenoch and Clark	SIREN 612 027 557	1 841 256	5 024 208	80	5 228 141	5 228 141	0	0	13 072 925	554 225	0
Pontoon	SIREN 323 962 092	386 000	2 850 844	100	2 008 001	2 008 001	0	0	11 995 250	230 333	0
Adecco Digital	SIREN 408 565 703	1 059 375	-8	99	5 899 991	1 003 588	0	0	1 058 380	-24 446	0
Adecco Outsourcing	SIREN 327 336 012	497 216	789	100	4 126 955	4 126 955	0	0	23 535 458	221 588	0
General Assembly	SIREN 844 905 695	1 000 000	-46 007	100	1 000 000	1 000 000	0	0	2 945 872	494 468	0
Adecco Outsourcing Tr	SIREN 884 513 854	1 000 000	0	100	1 000 000	1 000 000	0	0	23 535 458	158 469	0
RemplaFrance	SIREN 818 932 618	13 812	13 985	100	2 071 437	2 071 437	0	0	657 193	-323 781	0
Les2Rives	SIREN 480 361 336	159 163	1 584 691	96	5 339 207	5 339 207	0	0	3 559 807	66 251	0
Ecco services Asia (2)		6 362 049	2 299 127	100	11 461 885	11 461 885	0	0	382 371	373 024	0
Total des filiales		102 828 684	1 063 851 456	1 075	3 008 884 366	2 930 245 271	0	0	4 094 511 035	30 490 056	0
Adecco Training	SIREN 343 009 866	1 857 820	9 634 286	25	460 041	460 041	0	0	49 921 592	2 381 483	0
Total des participations		1 857 820	9 634 286	25	460 041	460 041	0	0	49 921 592	2 381 483	0
TOTAL RENSEIGNEMENTS DETAILLES		104 686 504	1 073 485 742	1 101	3 009 344 407	2 930 705 312	0	0	4 144 432 627	32 871 539	0
Filiales non reprises		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Participations non reprises		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL RENSEIGNEMENTS GLOBAUX		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL		104 686 504	1 073 485 742	1 101	3 009 344 407	2 930 705 312	0	0	4 144 432 627	32 871 539	0

(1) avant affectation des résultats, dont réserve, report à nouveau, prime d'émission et de fusion.

(2) les données reprises pour ces sociétés correspondent aux données du 31 décembre 2019

4.2 Analyse et échéance des créances

<i>(en euros)</i>	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	2 500	2 500	0
Créances de l'actif circulant (1)	189 299 298	5 936 150	183 363 148
Charges constatées d'avance	7 500	7 500	0
TOTAL GENERAL	189 309 298	5 946 150	183 363 148

4.3 Provisions pour dépréciation de l'actif

<i>(en euros)</i>	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la fin de l'exercice
Logiciels	0	0	0	0
Fonds commercial et droit au bail	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	34 946	0	0	34 946
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	34 946	0	0	34 946
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations et agencements	0	0	0	0
Matériel et mobilier informatique	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	0	0	0	0
Participations	1 575 899 986	4 496 417	-1 501 757 308	78 639 095
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total des immobilisations financières	1 575 899 986	4 496 417	-1 501 757 308	78 639 095
Créances clients et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres créances	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	1 575 934 932	4 496 417	-1 501 757 308	78 674 041

Un test de dépréciation sur les titres de participation détenus par Adecco Holding France a été effectué au cours de l'exercice 2020.

4.4 Produits à recevoir

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations	5 798	0
Créances clients et comptes rattachés	287 701	300 321
Autres créances	64 356	486 946
TOTAL GENERAL	357 855	787 267

4.5 Charges constatées d'avance

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation	7 500	36 950
TOTAL GENERAL	7 500	36 950

4.6 Capitaux propres

Au 31 décembre 2020, le capital social entièrement libéré s'élève à 602 502 600 €, divisé en 10 041 710 actions d'une valeur nominale de 60 €.

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale (en €)	%
	10 041 710	60	100,00%
	-	0	0,00%
	-	0	0,00%
TOTAL GENERAL	10 041 710	60	100,00%

Suite à la décision de l'associé unique du 30 juin 2020, le report à nouveau a été mouvementé pour 4 780 046 €.

(en euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve(s)	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
	602 502 600	820 275 312	108 876 028	- 873 036 447	4 780 046	-	663 397 539
Dotation à la réserve légale	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Dotation report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	1 498 982 704	-	1 498 982 704
Amortissement dérogatoire	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres à la fin de l'exercice	602 502 600	820 275 312	108 876 028	- 873 036 447	1 503 762 750	-	2 162 380 243

4.7 Provisions réglementées

(en euros)	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	0	0

4.8 Provisions pour risques et charges

<i>(en euros)</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	0	0	0	0
Risques liés aux réglementations sociales et fiscales	0	0	0	0
Autres provisions	156 200	19 200		175 400
Total provisions pour risques	156 200	19 200	0	175 400
Provisions pour retraites	878 240	80 523	0	958 763
Provisions pour médailles du travail	0	0	0	0
Provisions pour restructuration	0	0	0	0
Provisions pour locaux inoccupés	17 220		17 220	0
Autres provisions	0	0	0	0
Total provisions pour charges	895 460	80 523	17 220	958 763
TOTAL GENERAL	1 051 660	99 723	17 220	1 134 163
Exploitation	1 051 660	99 723	0	1 151 383
Financier	0	0	0	0
Exceptionnel	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	1 051 660	99 723	0	1 151 383

Méthodes d'évaluation des provisions pour risques et charges :

Indemnités de départ à la retraite :

Les indemnités susceptibles d'être versées par la société au personnel lors de son départ à la retraite ont fait l'objet d'une provision prenant en compte les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation (0.50%).
- Taux de charges sociales (45%).
- Age de départ à la retraite : 65 ans.
- Table de survie en activité INSEE F2008-1010
- Taux d'évolution annuelle des salaires :

<i>Evolution annuelle des rémunérations</i>	Taux annuel d'évolution
Moins de 29 ans	2,50%
30 – 39 ans	2,00%
40 – 49 ans	1,50%
50 - 59 ans	1,00%
Plus de 60 ans	0,50%

- Rotation de personnel :

<i>Taux de rotation du personnel</i>	Taux de rotation annuel
Moins de 29 ans	20,00%
30 – 39 ans	10,00%
40 – 49 ans	7,00%
50 - 59 ans	5,00%
Plus de 60 ans	0,00%

Le taux de rotation du personnel est déterminé en prenant en compte les départs à l'initiative du salarié et de l'employeur conformément à la méthode retenue par le groupe.

Primes d'ancienneté

Néant

Provisions pour restructuration

Néant

4.9 Analyse et échéance des dettes

<i>(en euros)</i>	Montant brut	Échéance à 1 an au plus	1 à 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Dettes financières groupe	957	0	957	0
Dettes d'exploitation	956 742 453	743 468 250	213 274 203	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	956 743 410	743 468 250	213 275 160	0

4.10 Charges à payer

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Dettes financières	0	201 196
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 385	132 322
Dettes fiscales et sociales	1 536 352	2 605 084
Autres dettes	574 702	1 029 740
TOTAL GENERAL	2 335 439	3 968 342

4.11 Produits constatés d'avance

Néant

5. Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Néant

5.2 Transfert de charges

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
avantages en nature	55 888	58 504
loyers	12 154	12 874
	0	0
TOTAL GENERAL	68 042	71 378

5.3 Charges et produits sur exercices antérieurs

Néant

5.4 Résultat exceptionnel

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Coût de restructuration	0	0
Autres	-8 644	-2 361
Charges et produits exc. sur opérations de gestion	-8 644	-2 361
+/- valeur sur cessions d'immo. Corp. et Incorporelles		49 642
Autres	0	0
Charges et produits exc. sur opérations en capital	0	49 642
Provisions réglementées	0	0
Provisions pour restructuration	0	0
Prov. pour risques liés aux réglementations sociales et fiscale	0	0
Provisions pour locaux inoccupés	17 220	-17 220
Autres	1 789	2 750
Dotations et reprises sur charges exceptionnelles	19 009	-14 470
TOTAL GENERAL	10 365	32 811

La ventilation des principales rubriques est présentée dans le compte de résultat

Le résultat exceptionnel est un produit de 10 365 euros.

5.5 Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

<i>(en euros)</i>	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Total
Résultat avant impôts et participation des salariés	1 497 034 734	10 365	1 497 045 099
Participation des salariés			0
Impôts (Crédit d'Impôts compris)		-1 937 605	-1 937 605
Résultat net après impôts et participation	1 497 034 734	1 947 970	1 498 982 704

6. Autres éléments d'informations

6.1 Engagements

6.1.1 Immobilisations et engagements de crédit-bail

Néant

6.1.2 Engagements réciproques

(en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Aval et cautions	0	0
Autres	0	0
Engagements donnés	0	0
Cautions	0	0
Autres	0	0
Engagements reçus	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

6.1.3 Autres engagements hors bilan

Néant

6.2 Eléments relatifs à la fiscalité

6.2.1 Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

Aucun produit de CICE n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2020 par Adecco Holding France. En revanche, en tant que tête d'intégration fiscale, Adecco Holding France dispose d'une créance de CICE vis-à-vis de l'état.

6.2.2 Crédit d'Impôt Recherche (CIR)

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a pas comptabilisé de produit d'impôt non imposable au titre du Crédit d'Impôt Recherche.

6.2.3 Intégration fiscale

Adecco Holding France est la société mère de l'intégration fiscale. La convention d'intégration fiscale signée avec ses membres prévoit que l'économie d'impôt éventuellement réalisée est comptabilisée par la société mère, à charge par elle, de la restituer à sa filiale lorsque la situation fiscale de celle-ci redevient bénéficiaire.

Dans le cadre de cette intégration fiscale, les économies d'impôts réalisées par la société tête de groupe ne font pas l'objet d'une rétrocession aux filiales membres.

Dans le cadre de l'intégration fiscale, Adecco Holding France a comptabilisé un produit d'impôt de 1 937 605 euros. En l'absence d'intégration fiscale, la charge d'impôt d'Adecco Holding France aurait été de 0 euros.

Les déficits reportables restant à consommer au 31 décembre 2020 par la seule société Adecco Holding France si elle était imposée séparément sont de : 329 608 051 euros

La société est soumise à ce régime d'intégration fiscale depuis le 19/08/2003.

6.2.4 Situation fiscale latente

Le tableau ci-dessous indique l'allègement (colonne créances) ou l'accroissement (colonne dettes) de la charge fiscale future en base.

<i>(en euros)</i>	31/12/2020		31/12/2019	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Participation des salariés	0	0	0	0
Charges à payer non déductibles	108 018	0	145 419	0
Provisions réglementées	0	0	0	0
Indemnités de fins de carrière et assimilées	958 763	0	878 240	0
Autres provisions non déductibles	607 252	0	500 085	0
TOTAL GENERAL	1 674 033	0	1 523 744	0

6.3 Eléments sociaux

6.3.1 Effectif moyen et ventilation par catégorie (CDI et CDD)

Il convient de noter les nouvelles modalités de calcul de l'effectif moyen.

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est égal à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile ou de l'exercice comptable et liés à l'entreprise par un contrat de travail.

Ne seront pas pris en compte l'effectif employé à temps partiel par référence à la durée conventionnelle ou légale du travail ainsi que l'effectif tenant compte du personnel mis à disposition (personnel intérimaire, personne détaché).

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
Ingénieurs et cadres	9	9
Agents de maîtrise, techniciens et employés	0	0
Intérimaires	0	0
TOTAL GENERAL	9	9

6.3.2 Rémunérations des membres du comité de direction

La rémunération des membres du comité de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une information de nature individuelle.

ADECCO HOLDING FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 602 502 600 €
Siège social : 2, rue Henri Legay - 69100 VILLEURBANNE
642 033 146 R.C.S. LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021

LA SOUSSIGNEE :

- La société **ADECCO GROUP AG**, société anonyme de droit suisse dont le siège social est situé Bellerivestrasse 30 – CH-8008– ZURICH (Suisse), immatriculée au Registre du Commerce du Canton de Zurich sous le numéro CHE-107.031.232, représentée par M. Alexander VIROS, en vertu d'un pouvoir reçu à cet effet,

Agissant en qualité d'associée unique de la Société,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 arrêtés par M. Alexander VIROS en date du 21 mai 2021, Président non associé de la société ADECCO HOLDING FRANCE, et leurs annexes,
- du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé établi par M. Alexander VIROS en date du 21 mai 2021, agissant ès-qualité,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES AYANT POUR OBJET :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION
(Approbation des comptes annuels)

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldant par un bénéfice de 1 498 982 704 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique approuve spécialement les dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, s'élevant à un montant de 40 518 € ne donnant pas lieu au paiement d'un impôt sur les sociétés en raison d'un résultat net déficitaire.

DEUXIÈME DÉCISION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 1 498 982 704 € à :

- L'apurement du « Report à nouveau » négatif à hauteur de 868 256 400 €
- Au report à nouveau qui reviendra positif à hauteur de 630 726 303 €.

Conformément à la loi, l'associé unique rappelle qu'au cours des trois derniers exercices :

- aucun dividende distribué au cours de l'exercice 2020.
- distribution exceptionnelle de réserves prélevée sur le compte « Prime d'émission, de fusion, d'apport », d'un montant de 140 000 000 €, à titre de dividende, a été mis en distribution au cours de l'exercice 2019 ;
- distribution exceptionnelle de réserves prélevée sur le compte « Prime d'émission, de fusion, d'apport », d'un montant de 75 000 000 €, à titre de dividende, a été mis en distribution au cours de l'exercice 2018 ;

TROISIÈME DÉCISION

(Mention des conventions réglementées)

L'associée unique prend acte qu'aucune convention nouvelle visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DÉCISION

(Pouvoirs en vue des formalités)

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.



Pour ADECCO GROUP AG
M. Alexander VIROS